



Communiqué de presse

Montpellier, le 17 février 2021

Contrôle du Sictom Agde Pézenas sur les exercices 2014 à suivants :

Le Sictom assure sa mission de prévention, collecte et traitement des déchets pour un coût par habitant bien supérieur à la moyenne des établissements comparables de zone touristique.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui finance le service, couvre davantage que le coût de ce service. Une partie de cette taxe est en effet conservée par l'agglomération Hérault Méditerranée pour assurer une partie de la collecte, en contradiction avec le principe d'exclusivité de compétence du syndicat, et sans que ce dernier n'en contrôle le coût.

Des anomalies ont été relevées en matière de commande publique et en lien avec la construction de l'usine Valohé :

Le marché de collecte de déchets sur la commune d'Agde est confié depuis 19 ans à la même entreprise privée., et son renouvellement en 2014 n'a pas été effectué dans des conditions propices à une ouverture à la concurrence.

L'exploitation du centre d'enfouissement a été déléguée à un opérateur privé sans risque réel d'exploitation pour cet opérateur.

Pour la construction de la nouvelle unité de traitement de Valohé, des terrains ont été acquis auprès d'une société privée pour un prix 5 fois supérieur à l'évaluation du service des Domaines.

Contact presse : Valérie Renet

valerie.renet@crtc.ccomptes.fr ■ T 07 69 39 67 10 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)